

27.05.2022 - 08:00 Uhr

La Banque WIR augmente son dividende



La Banque WIR augmente son dividende

L'assemblée générale de la Banque WIR a largement approuvé la distribution d'un dividende de 10.75 francs proposée par le conseil d'administration, soit une augmentation de presque 5%. Elle a également élu Philipp Berger au sein du conseil d'administration, dans le cadre d'un remplacement nécessaire en raison de la limitation de la durée des mandats. Elle a en outre adopté une modification des statuts de sorte à moderniser la structure du capital.

Bâle, le 27 mai 2022 | L'assemblée générale de la Banque WIR s'est tenue par écrit pour la troisième année consécutive. Au titre de l'exercice 2021, la banque coopérative 100% suisse avait déjà annoncé au mois de février une nette augmentation des bénéfices (qui s'élèvent à 14,98 millions de francs), une croissance des crédits hypothécaires, des opérations d'intérêts réjouissantes ainsi qu'un bilan record de 5,98 milliards de francs. «Notre banque est en parfaite santé et nous gérons notre activité de manière durable», analyse Karin Zahnd Cadoux, présidente du conseil d'administration. Elle ajoute: «Notre stratégie de diversification porte ses fruits.»

Étant donné la robustesse des résultats enregistrés depuis plusieurs années, l'assemblée générale a approuvé l'augmentation du dividende proposée par le conseil d'administration. Il s'élève désormais à 10.75 francs (contre 10.25 francs auparavant). Comme lors des années précédentes, la distribution prendra la forme d'un dividende optionnel («dividende avec réinvestissement» ou dividende en espèces). Son rendement s'élève à 2,4% si l'on utilise l'option du dividende en espèces comme base de calcul. En outre, si les parts ordinaires se trouvent dans la fortune privée, la distribution est exonérée d'impôts. Enfin, le cours du titre de participation a augmenté de 11,5% au cours du dernier exercice.

En raison de la limitation de la durée des mandats, le conseil d'administration a dû remplacer Petra Müller. Philipp Berger a ainsi été élu comme nouveau membre du conseil d'administration. Âgé de 50 ans, il habite à Nottwil et codirige le cabinet d'architecture BF architekten sursee ag. «Passionné et fort de mon expérience d'entrepreneur, je veux apporter ma contribution à la pérennisation du succès à long terme de la Banque WIR», déclare M. Berger.

Par ailleurs, l'assemblée générale a également approuvé une modification des statuts visant à moderniser, simplifier et ouvrir la structure de capital de la coopérative, ainsi que celle de ses membres. Ainsi, l'ensemble des clientes et clients auront désormais la possibilité de devenir coopératrices et coopérateurs de la Banque WIR. «Clairvoyante, cette mesure nous confère une flexibilité supplémentaire et devrait entrer en vigueur d'ici la fin de l'année 2023», indique Bruno Stiegeler, président du directoire de la banque

Banque WIR

Patrizia Herde

Corporate Communication

medien@wir.ch

T 061 277 93 43

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100072361/100889855> abgerufen werden.